

AGENTS DES DRAC, LES PRIMES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE MOBILITE VONT VOUS COUTER TRES CHER !

Hier, aux alentours de 20h30 nous était présenté pour avis le projet d'arrêté *« relatif aux opérations ouvrant droit au bénéfice de la prime d'accompagnement de la réorganisation régionale de l'Etat et du complément à la mobilité du conjoint »*. C'est dire la priorité extrême que la Ministre accorde à ce sujet...Vu l'heure tardive, seuls 2 syndicats étaient encore présents dont la CGT-Culture.

Cet arrêté liste Ministère par Ministère les services dont tout ou partie de leurs personnels pourraient être amenés à profiter de la générosité du Gouvernement s'ils étaient amenés à changer de résidence administrative en cas de suppression ou de délocalisation de leurs postes. Charité suprême, un petit « bonus » pour les conjoints conciliants qui démissionneraient de leurs emplois pour accompagner leur moitié et leurs enfants enthousiastes à l'idée d'aller se refaire un hypothétique cercle relationnel dans un nouvel établissement scolaire, une nouvelle équipe de foot ou un nouveau conservatoire.

Un peu gênés quand même aux entourures, le Secrétaire général du MCC, le directeur de Cabinet adjoint/conseiller social, et le Chef du Département de l'Action territoriale (autorité d'emploi pour le personnel des DRAC) nous ont fait grâce de toute exégèse sur les bienfaits de la mobilité fonctionnelle et volontaire et se sont contentés de paraphraser brièvement le texte et de conclure poliment par un faible *« Avez-vous des questions ? »*.

Pas surpris, mais quand même assez interloqués un silence pesant à d'abord régné du côté de vos représentants. La CGT-Culture a été la première à reprendre ses esprits en posant une question toute simple : *« Ces primes seront-elles imposables ? »*. Face à nous, la techno-parade s'est métamorphosée en concert de carpes ; figée, la bouche ouverte, se regardant mutuellement ils ont fini par émettre un avis très sincère : *« Excellente question ! Nous n'y avons pas du tout pensé ! Nous ne savons pas ! »*.

Hé bien nous on sait ! Ce serait bien la première fois qu'une « prime » serait défiscalisée. Dans les mêmes circonstances, les personnels du Ministère de la Défense qui ont subi ce processus ont bel et bien payé des impôts sur les primes qui leurs ont été versées !

Et cela va bien plus loin encore, le rapport inter-inspection (Inspection générale de l'Administration/Inspection générale des Finances/Inspection générale des affaires sociales) d'avril 2015 concernant *« L'évolution de l'organisation régionale de l'État consécutive la nouvelle délimitation des régions »* est très clair à ce sujet :

Extrait du rapport inter-inspection (Inspection générale de l'Administration/Inspection générale des Finances/Inspection générale des affaires sociales) d'avril 2015 concernant « L'évolution de l'organisation régionale de l'État consécutive la nouvelle délimitation des régions »

« Selon certains interlocuteurs de la mission, l'effet incitatif des primes de restructuration de service ou indemnités de départ volontaire est largement atténué pour les agents habituellement faiblement imposables, par la perspective de voir leur taux d'imposition augmenter fortement et de perdre le bénéfice d'allocations perçues sous condition de ressources. »

Si l'Administration du MCC ne sait pas c'est parce qu'elle n'a pas lu ce rapport et si la Ministre ne sait pas c'est parce que l'Elysée, Matignon et Bercy s'assoient dessus. Peut-on par ailleurs les blâmer d'ignorer ce détail, les sommes proposées correspondant pour eux à une prime de fin d'année de crise ou encore un maigre 13ème mois !

Le SNSD-CGT-Culture, lui, a déjà esquissé des simulations. Elles sont catastrophiques ; avec ces primes même misérables, ceux qui ne payaient pas d'impôts vont se retrouver imposables, pour l'équivalent d'un couple avec 2 salaires de catégorie C, c'est le passage à 2 tranches d'imposition supérieures. Sans compter, effectivement, la perte radicale d'allocations sous condition de ressources et/ou du bénéfice de réductions accordées dans le cadre des mesures d'action sociale pour les loisirs. C'est également le marché de l'immobilier qui va être fatal, car locataire ou propriétaire, ceux qui auront à quitter leur région se trouveront dans l'incapacité de financer des loyers ou des traites au prix pratiqués dans les nouvelles « métropoles attractives ».

En conclusion, on nous demande de déménager avec nos familles, de changer de métier, d'abandonner notre vie sociale pour aller la reconstruire ailleurs dans le cadre d'une réorganisation pour laquelle nous n'avons pas plus été consultée en tant que citoyen qu'en tant que fonctionnaire, dans le seul but de réduire les effectifs comme l'a avoué le préfet préfigurateur de la future région « APOIL » * et que nous allons financer nous même. ! **C'est inacceptable.**

***Extrait de l'article « Fusion : le préfet doit recoller la porcelaine » - Journal « SUDOUEST » du 16 septembre 2015**

« Il (le préfet) a rappelé que la future grande Aquitaine, comme les autres régions, avait pour vocation de réduire les effectifs de son administration pour répondre à l'exigence du redressement des finances publiques. »

Le Ministère de la Culture, toujours créatif, a tenté de voir s'il était possible de laisser certains postes sur leur site d'origine, l'agent étant amené à se déplacer uniquement 1 jour ou 2 par semaine à l'autre bout de sa future région. Cette lumineuse idée permettant (selon eux) de lui conserver intact sa vie privée et sociale. Tout le monde y trouverait son compte l'Etat n'ayant alors plus besoin de verser de primes. Ils ont expérimenté sur un agent 4 mois plus tard Burn out.

Face à notre effarement devant cette méthode digne d'un laboratoire pharmaceutique, on nous a répondu pour toute justification : « *Cet agent était volontaire.* » ! **C'est indigne.**

Pour le SNSD-CGT-Culture, il n'est plus supportable que les personnels des DRAC, toutes catégories confondues soient traités comme des pions, des cobayes, amenés à financer eux-même une politique désastreuse qu'ils désapprouvent, imposée au plus haut de l'Etat, et visant à détruire leurs emplois au détriment de leur vie privée et de leur santé. Si la ministre en arrive à cautionner de telles pratiques c'est bien que plus haut, le Gouvernement est noyé dans le marasme provoqué par cette réforme et commence à s'y épuiser. Pour les DRAC, rien n'est perdu et avec vous, nous avons toutes les chances d'imposer notre propre vision de l'Etat en région.

EN ATTENDANT :

N'ECOUTEZ PLUS LE CHANT DES SIRENES QUI DECIDENT A VOTRE PLACE DE VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL, FAMILIAL ET SOCIAL.

FAITES RESPECTER VOTRE PROFESSIONNALISME, VOTRE QUALITE DE VRAIS REPRESENTANTS DES SERVICES PUBLIQUES, VOTRE DIGNITE.

QUELQUES JOURS DE GREVE VOUS COÛTERONT BIEN MOINS CHER QUE DE PAYER LES AVANIES DE L'ETAT.

Paris, le 14 octobre 2015